



Association Promotion de la Médecine Homéopathique

Lettre trimestrielle n° 32
FEVRIER 2003

Editorial

Nous avons fait, dans le numéro 31, un appel à cotisation afin que tous les membres de la PMH soient à jour et puissent continuer à recevoir notre *Lettre trimestrielle*. Vous avez été très nombreux à répondre. Beaucoup d'entre vous ont joint à leur envoi le montant de la cotisation 2003 et nous vous en remercions. Nous avons également apprécié le geste de ceux qui, par leur cotisation de bienfaiteur, nous permettent de développer notre site Internet. Il est encore en construction et pourtant la fréquence des connexions augmente régulièrement. Les e-mails qui posent des questions de fond ou nous font part de remarques et appréciations nous permettent de l'améliorer. Que ceux qui ont oublié de cotiser se rassurent, ils trouveront une nouvelle lettre de rappel dans cet envoi. Nous n'envoyons plus de carte annuelle d'adhérent, et nous savons que beaucoup le regrettent. Il se trouve que nous devons faire des choix de dépenses si nous voulons que le montant de la cotisation reste à un niveau modique.

Il est très important d'être à jour, car, d'après nos statuts, **seules les voix** (par vote personnel ou pouvoir) **des membres actifs pourront être prises en compte lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2003**. Nous souhaitons que vous veniez très nombreux à cette Assemblée, et nous en profitons pour lancer un **appel à des bénévoles qui seraient à même de nous aider dans les régions Midi-Pyrénées, Provence Cote d'Azur,....**

Nous remercions le Docteur Jean-Marie Chabanne pour son article sur l'arthrose, fléau, qui nous touche tous à plus ou moins longue échéance ! (Noter dans son article, le problème de la surcharge pondérale, qui nous annonce pour la prochaine lettre un article sur..... l'amaigrissement)

Remercions également le Docteur Alain Horvilleur, pour sa contribution régulière à cette Lettre, en particulier sa chronique " Editions/Nouveautés ".

Remercions tout spécialement les médecins homéopathes qui font le relais entre les patients et notre association, en affichant dans leur salle d'attente, nos affiches et en mettant à disposition nos plaquettes d'adhésion.

N'oublions pas de vanter les mérites, du poste clef de toute association qui fonctionne bien, nous parlons, du trésorier, Michel Hug, qui travaille dans l'ombre, mais qui, comme toujours, nous présentera son bilan à l'Assemblée Générale.

Adresse Courrier : 13 chemin de Montauban 69005 LYON
Tél/Fax : 04-78-39-93-56 Site : www.apmh.asso.fr E-mail : i.rossi@wanadoo.fr

L'ARTHROSE ET NOUS

L'arthrose est une affection dégénérative des articulations, dont le vieillissement constitue la principale cause. Nous n'en souffrons pas tous mais, à partir d'un certain âge, nous en sommes tous atteints. La définition de l'arthrose est d'abord radiologique, avec la mise en évidence de quelques modifications essentielles, par rapport à une articulation "normale", non atteinte par le processus arthrosique : un pincement de l'espace articulaire, un remaniement de la structure des cartilages et des os, une prolifération osseuse réalisant des "ostéophytes" ou becs de perroquet.

L'arthrose peut concerner toutes les articulations, mais elle prédomine en certaines régions du corps :

- la colonne vertébrale, en particulier les régions cervicale et lombaire,
- les genoux,
- les petites articulations des mains et des pieds.

L'arthrose des hanches, ou "coxarthrose", est d'une autre nature. Elle se développe presque exclusivement chez les patients atteints d'une "dysplasie", c'est-à-dire d'une légère malformation de l'articulation, que l'on constate dès la naissance. C'est pourquoi les médecins se montrent très attentifs à l'état des hanches au tout début de la vie afin de corriger d'emblée les anomalies qu'ils constatent.

La symptomatologie rapportée à l'arthrose ne s'explique pas uniquement par les seules modifications anatomiques décrites par le radiologue. L'articulation se trouve, en effet, incluse dans un ensemble complexe d'enveloppes, de liquides de lubrification, de ligaments, de tendons. Ces différents éléments participent au processus de souffrance et ont leur part de responsabilité dans la survenue des troubles pathologiques, essentiellement, la douleur, la déformation, l'augmentation de volume passagère ou durable, la diminution de la mobilité.

Plusieurs facteurs peuvent déclencher ou aggraver l'arthrose, et les rhumatisants connaissent bien l'impact de l'environnement, en particulier les conditions météorologiques, ainsi que l'importance des lieux de vie. On sait également que l'arthrose se développe avec prédilection sur des articulations autrefois lésées par des traumatismes, et chez des personnes exerçant des professions qui imposent des attitudes maintenues trop longtemps. Les facteurs psychiques interviennent à l'évidence, et il n'est pas rare de constater une poussée douloureuse arthrosique à la suite d'un choc émotionnel ou affectif. Il semble exister une corrélation entre les troubles biologiques dus à une alimentation de surcharge (taux de cholestérol, de sucre, d'acide urique trop élevés dans le sang) et des manifestations arthrosiques. Le rôle du surpoids sur l'aggravation des troubles dans certaines localisations de l'arthrose, comme les hanches, et les genoux, est incontestable. Par ailleurs, il n'est pas impossible qu'une alimentation très riche en calcium accélère la production du tissu osseux. Il ne faut pas oublier le facteur héréditaire, et si, en l'état actuel des connaissances, il n'existe aucun moyen thérapeutique médicamenteux directement capable d'empêcher le processus arthrosique, on peut parfaitement en retarder l'apparition, par une bonne hygiène de vie, dont les deux principaux éléments sont la pratique d'une activité physique régulière et la lutte contre les désordres alimentaires déjà évoqués.

L'homéopathie ne guérit pas l'arthrose, mais elle en minore les effets (atténuation de la douleur, diminution de la fréquence et de la durée des crises). Le traitement est sélectionné en fonction des diverses manifestations douloureuses décrites par le patient et des circonstances d'amélioration ou d'aggravation des troubles ressentis. Ainsi choisit-on les médicaments en tenant compte de:

- l'aggravation par le repos, et par conséquent l'amélioration par le mouvement, par exemple Rhus toxicodendron, Natrum sulfuricum, Aranea diadema, Calcarea fluorica, Kalium carbonicum, Ruta graveolens;
- l'amélioration par le repos, comme Bryonia, Nux vomica, Colocynthis;
- l'aggravation par l'humidité, l'amélioration par la chaleur, etc.

Dans la réalité quotidienne, de nombreux rhumatisants souffrent en fin de nuit, voient leur état s'améliorer après un dérouillage matinal, mais retrouvent leurs douleurs dans la journée lors d'activités prolongées ; seul le repos complet entraîne alors un soulagement notable. La prise de Bryonia 9 ou 15 CH, 3 granules au réveil, et de Rhus toxicodendron 9 ou 15 CH, 3 granules au coucher, apporte une sédation satisfaisante en procurant un bon confort de vie.

Certains médicaments sont choisis également en fonction de la localisation des manifestations arthrosiques. On peut citer, par exemple, Lachnantes pour le cou; Actea racemosa pour le dos; Ammonium muriaticum, Calcarea phosphorica, Calcarea fluorica dans les localisations lombaires; Radium bromatum, Kalium iodatum, Bryonia pour les genoux; Caulophyllum, Ledum palustre, lorsque les rhumatismes siègent au niveau des petites articulations des mains et des pieds.

Les lésions arthrosiques peuvent être le siège, dans des circonstances mal définies, de poussées inflammatoires qui se manifestent par un gonflement articulaire, une sensation de chaleur, parfois bien objective, des douleurs différentes, plus aiguës, qu'en temps normal. Des médicaments apportent un soulagement rapide, tels qu' Apis mellifica et Bryonia, qui sont prescrits en fonction de la symptomatologie présentée par le patient.

Deux cas cliniques

1- Madame Charlotte C., 82 ans, mère de 3 enfants, souffre beaucoup de son genou droit depuis quelques jours. Les douleurs sont semblables à des coups d'aiguilles, et sont très aggravées au moindre mouvement. Seule la position couchée, le membre légèrement replié, la soulage. La chaleur induite par une couverture de laine lui fait beaucoup de bien. L'examen montre un genou augmenté de volume, légèrement rosé. La mobilisation est très douloureuse. Le diagnostic ne fait pas de doute: Madame C. présente une nouvelle poussée inflammatoire sur une arthrose connue de ce genou (ou " gonarthrose "), qui évolue depuis une vingtaine d'années. Il ne semble pas que les importants troubles circulatoires veineux (varices tortueuses, gonflement des chevilles) qui existent au niveau de ses deux jambes soient directement impliqués dans cet épisode. Madame Charlotte C. est coutumière de ces crises douloureuses provoquées généralement par des périodes de station debout trop prolongée, conséquence de son hyperactivité naturelle. Je conseille, ou plutôt, je confirme, parce qu'elle a déjà commencé le traitement, la prise de 3 granules de Bryonia 9 CH toutes les heures au début, puis toutes les 2 heures dès que les douleurs diminuent d'intensité; enfin 3 fois par jour, lorsqu'elles deviennent tout à fait supportables, jusqu'à leur disparition. Elle poursuivra ensuite Bryonia 15 CH, 3 granules tous les matins pendant un mois.

2 - Madame Marie-Jeanne B., 42 ans, souffre depuis dix jours d'un torticolis apparu brutalement au réveil, en même temps qu'un mal de gorge, sans fièvre. La nuque est très douloureuse au mouvement, empêchant de tourner la tête, à droite comme à gauche. Elle peut seulement la baisser de manière incomplète. Elle est réveillée la nuit en se retournant sur l'oreiller. Elle n'est soulagée que la tête maintenue droite et strictement immobile, et par la chaleur (douche très chaude, foulard de laine autour du cou). L'examen montre une contracture des muscles du cou. La gorge est normale. Les radiographies de Madame B. montrent des signes d'arthrose cervicale. Je prescris 3 granules de Bryonia 9 CH et de Lachnantes 7 CH, toutes les 2 heures en alternance, une fois l'un, une fois l'autre, jusqu'à disparition de la douleur. La mobilité est redevenue normale au bout de trois jours et le traitement est interrompu.

EDITIONS NOUVEAUTES

ENTRE LA PESTE ET LE CHOLÉRA

Dans la droite ligne de certains événements récents de portée mondiale dont nous sommes encore mal remis, le Docteur Catherine Gaucher, fondatrice d'Homéopathes Sans Frontières, vient de publier un livre consacré au traitement homéopathe de certaines maladies infectieuses qui pourraient débarquer chez nous par le biais du terrorisme. Souhaitons ne jamais avoir à expérimenter les conseils qu'elle nous donne concernant la peste, le charbon, la fièvre d'Ebola, la fièvre jaune, la dengue, la variole, mais remercions-la d'avoir colligé ces renseignements à notre intention.

Docteur Catherine Gaucher. *Terrorisme biologique et homéopathie*.
CY Éditions. 37-41 Bd Dubouchage – 06000 Nice. 2002, 70 pages, 10 €.
Adresse Internet: www.cyeditions.com

Le Dispensaire Hahnemann en danger ! ! !

Message communiqué par le Docteur Monique QUILLARD, Présidente

Créé en 1931 par le docteur Léon Vannier, le Dispensaire Hahnemann est une association reconnue d'utilité publique. Situé, depuis sa création, à l'angle de la rue Vergniaud et du boulevard Blanqui dans le XIII^e arrondissement de Paris, il est actuellement menacé de fermeture.

En effet, après plus de 70 ans de présence dans ces locaux, notre propriétaire nous demande, 3 années avant le renouvellement du bail, une augmentation de loyer de 100 %. Les frais de fonctionnement, sont pour le moment couverts par le produit des consultations et grâce au bénévolat des médecins, mais une telle augmentation de loyer dépasse les possibilités de notre trésorerie.

Nous sommes 45 médecins bénévoles : homéopathes, acupuncteurs et ostéopathes, spécialistes et généralistes, à offrir une partie de notre temps pour que les patients puissent avoir accès à ces thérapeutiques, quel que soit leur niveau de revenus. En effet, les consultations sont dispensées au tarif conventionnel, donc remboursées par la Sécurité sociale (le Centre est conventionné), la CMU est acceptée, et une infirmière y délivre des soins chaque matin.

Nous avons besoin de votre soutien. Deux possibilités :

- Financièrement, vos dons sont fiscalement déductibles (un reçu fiscal vous sera délivré).
- Moralement : vos messages de soutien seront bien venus.

Notre adresse : Centre de santé Hahnemann 1, rue Vergniaud 75013 Paris

E mail : centredesante.hahnemann@wanadoo.fr Notre site : <http://perso.wanadoo.fr/hahnemann>



Association régie par la loi 1901

Fax : 01 53 62 06 02



Association régie par la loi 1901